

**Compte rendu de la séance ordinaire du comité de parents
du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe,
tenue le 7 juin 2023 au Centre de documentation de la PHD (2700, avenue T.D.-Bouchard)**

Sont présent(e)s, mesdames et messieurs :

Nom de l'école :

Assomption
Au Cœur-des-Monts
Au Domaine-sur-le-Vert
Aux Quatre-Vents
Bois-Joli-Sacré-Cœur
Comité CEHDAA
De la Croisée
Des Passereaux
Douville
Fadette
Henri-Bachand
Larocque
Notre-Dame
Polyvalente Robert-Ouimet
Raymond
Saint-Damase
Saint-Hugues–Saint-Marcel
Saint-Nazaire
Saint-Pierre

Nom de la personne :

Ariane Aubé
Michaël Allard (substitut)
Saray Rangel
Virginie Leblanc
Daniel Malenfant
Josée Beaulieu
Manon Gauthier (substitut)
Marie-Ange Marin
Jade Messier
Patrice Gagnon (substitut)
Philippe Lussier
Laurent Burgarella (substitut)
Tania Lachapelle
Hélène Cyr
Caroline Desormeaux
Mélanie Laviolette
Véronique Forcier
Julie Leclerc (substitut)
Sandy Durocher (substitut)

Avaient avisé de leur absence, mesdames et messieurs :

Nom de l'école :

Au Cœur-des-Monts
Casavant
De la Croisée
Fadette
La Présentation
Larocque
Polyvalente Hyacinthe-Delorme
Saint-André
Saint-Pierre

Nom de la personne :

Marie-Ève Bernard
Andrée Déry
Hélène Vincent
Catherine Toutant
Richard-David Giguère
Martin Darsigny
Alexandre Tardif
Caroline Dubois
Mylène Leclerc

TOUTE DÉCISION PRISE PAR LE COMITÉ DE PARENTS DOIT L'ÊTRE DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE.

N.B. : Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette rencontre, bien vouloir aviser avant 16 h le jour même de la séance : Monsieur Philippe Lussier par courriel à l'adresse comitedeparents@cssh.qc.ca

Sont absent(e)s, mesdames et messieurs :

Nom de l'école :

De la Rocade
Notre-Dame-de-la-Paix
René-Saint-Pierre
Roméo-Forbes
Roger-LaBrègue
Saint-Charles-Garnier
Saint-Jean-Baptiste
Saint-Joseph–Spénard
Saint-Sacrement
Saint-Thomas-d'Aquin
Sainte-Rosalie

Nom de la personne :

Daniel Côté
Camille Turcotte
René Robitaille
Andrée Déry
Annie Cournoyer
Claudia Dallaire
Laurianne Lapointe
Evanie Arès
Janis Tremblay
Joël Bélanger
Pierre-Luc Chaput

Écoles n'ayant aucun représentant :

Nom de l'école :

Des Moissons
Lafontaine
Plein-Soleil
Sacré-Cœur (Acton Vale)

Est aussi présente :

Marie-Claude Laplante, secrétaire générale du CSSH

1.0 Constatation du quorum et ouverture de la séance

M. Philippe Lussier constate le quorum à 19 h 17 et ouvre la séance.

En l'absence de M^{me} Caroline Dubois, M. Daniel Malenfant se propose comme secrétaire de la séance.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

M^{me} Marie-Ange Marin propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

3.0 Élections au poste de secrétaire temporaire

Sujet déjà traité au point 1.

TOUTE DÉCISION PRISE PAR LE COMITÉ DE PARENTS DOIT L'ÊTRE DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE.

N.B. : Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette rencontre, bien vouloir aviser avant 16 h le jour même de la séance : Monsieur Philippe Lussier par courriel à l'adresse comitedeparents@cssh.qc.ca

4.0 Points présentés par le CSSSH

4.1 Retour sur les questionnements « Enjeux de sécurité » ainsi que « Calendrier scolaire »

M. Philippe Lussier présente la réponse du CSSSH (courriel de M. Daniel Camirand).

M^{me} Mélanie Laviolette mentionne que la ministre des Transports a consulté la FCPQ pour avoir l'avis des parents au sujet de la sécurité autour des écoles.

En ce qui a trait aux calendriers scolaires, M. Philippe Lussier mentionne que ceux-ci ont été établis pour une période de 3 ans, à l'automne dernier.

4.2 Consultation par M^{me} Marie-Claude Laplante sur le Règlement concernant le traitement des plaintes

M^{me} Marie-Claude Laplante présente le document en mentionnant qu'il concerne les plaintes de nature autre que les services rendus aux élèves (ex. : administratif).

M^{me} Mélanie Laviolette demande si l'on peut exiger, à la suite d'un appel téléphonique, d'avoir une réponse écrite. M^{me} Laplante confirme qu'il sera possible d'obtenir une confirmation écrite.

5.0 Adoption du procès-verbal de la rencontre du 3 mai 2023

Modifications à apporter :

M^{me} Ariane Aubé était présente (Assomption)

M^{me} Sophie Croteau (substitut) était présente (Bois-Joli-Sacré-Cœur)

M^{me} Virginie Leblanc était présente (Aux Quatre-Vents)

M^{me} Mélanie Laviolette propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 3 mai 2023 avec les modifications précédemment identifiées.

6.0 Mise à jour de la Régie interne

6.1 Période de propositions

Les points suivants ont été identifiés par les membres pour être modifiés :

- Avis de convocation et rencontre virtuelle;
- Assiduité aux rencontres;
- Durée des réunions;
- Responsabilité des membres-parents du conseil d'administration (ajout).

TOUTE DÉCISION PRISE PAR LE COMITÉ DE PARENTS DOIT L'ÊTRE DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE.

N.B. : Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette rencontre, bien vouloir aviser avant 16 h le jour même de la séance : Monsieur Philippe Lussier par courriel à l'adresse comitedeparents@cssh.qc.ca

6.2 Période de votes

Pour les points précédemment cités, les membres ont indiqué :

6.2.1 Avis de convocation et rencontre virtuelle

- Possibilité d'assister aux séances en mode hybride, i.e. certains membres en mode présentiel et d'autres en mode virtuel (ex. : via Teams);
- Aviser 24-48 h pour obtenir le lien;
- La caméra devra être allumée, au minimum, au début de la séance, ainsi que lorsqu'il y aura prise de parole;
- Lors de l'établissement de la date de la prochaine rencontre, les membres pourront décider si celle-ci sera en mode présentiel/hybride ou 100 % virtuel;
- Exceptionnellement, au plus tard à midi (12 h) le jour de la séance, elle pourra être convertie en mode virtuel.

6.2.2 Assiduité aux rencontres

Limite de 3 absences non motivées (i.e. aucun avis d'absence) lors d'une même année scolaire; les délégués/substituts de cette école perdront leur statut de délégués au comité de parents. Cette école sera alors identifiée comme n'ayant aucun délégué au comité de parents.

Un avis sera émis après la 2^e absence.

6.2.3 Durée des réunions

Les réunions seront d'une durée de 2 h 30 maximum.

6.2.4 Responsabilité des membres-parents du conseil d'administration (ajout)

Les membres-parents du conseil d'administration doivent s'assurer de la présence d'au moins un membre à chaque séance.

6.3 Période de transcriptions

M. Daniel Malenfant propose et il est unanimement résolu qu'un texte soit rédigé et proposé au délégué, dans les prochains jours/semaines, préalablement à la mise à jour de la régie interne.

TOUTE DÉCISION PRISE PAR LE COMITÉ DE PARENTS DOIT L'ÊTRE DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE.

N.B. : Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette rencontre, bien vouloir aviser avant 16 h le jour même de la séance : Monsieur Philippe Lussier par courriel à l'adresse comitedeparents@cssh.qc.ca

6.4 Période d'adoption

M. Daniel Malenfant propose et il est unanimement que l'adoption de ces modifications soit faite lors de la prochaine rencontre du comité de parents.

7.0 Paroles accordées

7.1 Parole au public

Aucun public.

7.2 CCEHDAA

7.3 Comité du transport scolaire

Pas de représentant (absent).

7.4 Conseil d'administration

Pas de rencontre.

7.5 Comité culturel

Pas de représentant (absent).

7.6 FCPQ

La FCPQ s'est présentée au comité parlementaire du projet de loi 23 (modification de la gouvernance des centres de services scolaire).

Elle demande qu'un siège membre-parent au conseil d'administration soit réservé pour un parent EHDAA, mais pas nécessairement membre du comité EHDAA, ni du comité de parents.

Elle demande de rendre obligatoire la formation des membres des conseils d'établissement.

Elle demande que soit créé un processus indépendant pour les problèmes liés à la LIP.

Nouveau spectacle du Théâtre Parmi-Nous : Détresse des parents en lien avec la maladie mentale chez leurs enfants.

8.0 Varia

8.1 Retour concernant les « Frais de déplacement »

Un suivi a été fait au CSSH. Compte tenu d'un problème avec les données transmises, un seul versement sera fait cette année.

9.0 Date de la prochaine séance

La prochaine séance aura lieu le 6 septembre 2023.

TOUTE DÉCISION PRISE PAR LE COMITÉ DE PARENTS DOIT L'ÊTRE DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE.

N.B. : Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette rencontre, bien vouloir aviser avant 16 h le jour même de la séance : Monsieur Philippe Lussier par courriel à l'adresse comitedeparents@cssh.qc.ca

Compte tenu des travaux toujours en cours au siège social du CSSSH, la séance se tiendra encore à la PHD.

10.0 Levée de la séance;

La séance est levée à 21 h 24.

***Philippe Lussier, Président
Comité de parents
Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe***

TOUTE DÉCISION PRISE PAR LE COMITÉ DE PARENTS DOIT L'ÊTRE DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE.

N.B. : Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette rencontre, bien vouloir aviser avant 16 h le jour même de la séance : Monsieur Philippe Lussier par courriel à l'adresse comitedeparents@cssh.qc.ca